

L'activité des vétérinaires évolue favorablement au Maroc

Compte Test - 2013-12-20 15:49:00 - Vu sur pharmacie.ma

D'après l'Ordre national des vétérinaires du Maroc (ONVM), le pays compte près de 1 400 vétérinaires, dont 948 exercent dans le privé, environ 400 dans le public, à savoir au sein du ministère de l'agriculture et de l'Office national de sécurité sanitaire et des produits alimentaires (ONSSA), des collectivités locales, et une cinquantaine sont enseignants à l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV). «Le service public englobe aussi bien le contrôle de la santé animale que le contrôle des unités et établissements agroalimentaires et le contrôle aux postes frontières. Dans ces domaines, le Maroc a réussi à prouver sa crédibilité, notamment dans le cadre des accords de libre-échange», confie Lakhlifi Gsair, secrétaire général de l'ONVM.

Du côté du privé, l'activité de vétérinaire se partage entre ceux qui se consacrent aux «gros animaux», tels les élevages de bovins, et ceux qui ne soignent que les animaux domestiques, bien sûr très présents dans les grandes villes, et particulièrement à Casablanca, Rabat, Tanger ou Agadir. A la campagne et en périphérie des villes, ce sont plutôt les vétérinaires pour élevage qui prédominent. Ces derniers forment d'ailleurs le gros des praticiens du privé. D'autres sont employés par des entreprises agroalimentaires ou, notamment, des laboratoires pharmaceutiques.

A ce jour, 23 sociétés pharmaceutiques vétérinaires sont autorisées par l'ONSSA. Parmi elles, 9 ont le statut de fabricant. Les médicaments, globalement plus chers que ceux pour les humains, sont aussi bien vendus dans les cliniques que dans des pharmacies spécialisées.

Parmi les principaux actes pratiqués en médecine vétérinaire pour animaux domestiques figurent la vaccination, la médecine préventive et curative, la chirurgie de convenance (stérilisation) et la chirurgie réparatrice. Un acte chirurgical est facturé en moyenne 700 à 8 000 DH.

Quant aux médicaments, ils reviennent «entre 80 et 350 DH environ avec une moyenne de 200 DH, à peu près», explique pour sa part le Dr Mtarfi.

Le coût des vaccins, réalisables dès les premières semaines, des animaux, varie en fonction de l'animal et de sa taille. L'antiparasitaire externe, aussi appelé frontline, revient à 250 DH en moyenne. Enfin, la consultation, quant à elle, coûte en moyenne 200 DH.